

## Annexe au règlement d'attribution des subventions aux projets associatifs d'intérêt communautaire de la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné

### Détail des critères de recevabilité et d'appréciation des projets

Les projets soutenus doivent être en cohérence avec les enjeux d'action publique poursuivis par la Communauté de Communes, et en particulier avec les enjeux de son Projet Culturel de Territoire adopté par le Conseil Communautaire en 2021.

**Le montant de la subvention proposé par la commission dépendra ainsi de la qualité de la réponse apportée aux enjeux suivants, à réaliser en tout ou partie.**

### ENJEUX D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE

*Pour être recevable, un projet associatif doit répondre de manière convaincante à l'un des deux enjeux suivants (il n'est pas nécessaire de cocher tous les critères) :*

➤ **Contribuer au développement culturel de la Communauté de Communes :**

- Le projet favorise une diversification de l'offre d'activités artistiques de qualité sur le territoire
- Le projet favorise une participation large des habitants
- Le projet inclut un volet de médiation culturelle et/ou de participation à la création
- Le projet permet le croisement entre plusieurs domaines : art, éducation populaire, sciences, écologie, social, économie, tourisme...
- Le projet est implanté dans des lieux insolites, inédits, ou en itinérance
- Le projet traite ou met en valeur des caractéristiques territoriales singulières (histoire, patrimoine...)
- Le projet est l'occasion d'un partenariat entre des acteurs culturels diversifiés (institutionnels, associatifs, régionaux...)
- Le projet permet la présence prolongée d'artistes professionnels sur le territoire (résidence)

➤ **Favoriser le dynamisme, le rayonnement et la coopération des acteurs territoriaux au travers de manifestations structurantes :**

- Le projet favorise une diversification de l'offre d'animations de qualité sur le territoire
- Le projet favorise une participation large des habitants
- Le projet est l'occasion d'un partenariat original ou innovant entre plusieurs acteurs
- Le projet est construit et mis en œuvre par une diversité d'acteurs territoriaux et/ou extra-territoriaux
- Le projet permet le croisement entre plusieurs domaines : art, éducation populaire, sciences, écologie, social, économie, tourisme...

## ENJEUX TRANSVERSAUX

*Il est demandé aux associations demandant une subvention communautaire de détailler leur prise en compte de chacun des quatre enjeux suivants (il n'est pas nécessaire de cocher tous les critères) :*

### ➤ **Eco-responsabilité de la manifestation**

- Mesures en faveur de la réduction des déchets et/ou en faveur du tri sélectif
- Mesures en faveur du covoiturage / mobilités douces / itinérance
- Mesures en faveur du réemploi et/ou d'achats durables et responsables
- Recours à des producteurs locaux et/ou certifiés agriculture biologique
- Le projet inclut une dimension de médiation à l'environnement, de sensibilisation aux enjeux du dérèglement climatique et de la transition écologique

### ➤ **Accessibilité de la manifestation**

- Le projet propose la gratuité d'entrée ou une politique de tarifs réduits et adaptés
- Le projet s'adresse à tous et permet la participation de chacun
- Mesures en faveur de l'accès des habitants habituellement éloignés des actions promues par le projet

### ➤ **Développement social et citoyen**

- Le projet favorise la montée en compétence et le développement des capacités des bénévoles et/ou du public : échanges de savoirs et savoir-faire, ouverture des horizons...
- Le projet favorise le lien social en traitant l'une des dimensions suivantes : intergénérationnelle, lien parent-enfant, intégration de personnes en situations de précarités...

### ➤ **Communication**

- Le projet s'accompagne d'une démarche de communication pertinente à l'échelle *a minima* intercommunale